CHAQUE MOIS, UN SUJET LIÉ À L'ACTUALITÉ DES DROITS HUMAINS OU À L'ÉVOLUTION DE NOS SOCIÉTÉS, À DISCUTER DANS VOTRE GROUPE AMNESTY.

FÉVRIER 2025

La Ligue des droits humains publie son rapport annuel. Invitée dans Matin première le 16 janvier dernier, sa présidente Sibylle Gioe a confié son inquiétude face à la montée des régimes autocratiques. "*C'est une mue progressive des démocraties libérales vers des régimes plus autocratiques où l'État de droit et les droits humains ne sont plus respectés. Et on le voit partout en Europe*".

Écoutez l'interview de Sibylle Gioe en cliquant ici, ou lisez le compte-rendu ci-dessous.

Une idée d'article pour un prochain *DcoD le monde* ? Envie qu'on y aborde telle thématique ?

Adressez propositions et requêtes à acaudron@amnesty.be

LES DISCOURS D'EXTRÊME DROITE ONT PERCOLÉ DANS LES PARTIS TRADITIONNELS", S'INQUIÈTE LA LIGUE DES DROITS HUMAINS

La Belgique n'échappe pas à ces tensions. "*En Flandre, il y a bien sûr une progression du Vlaams Belang sans précédent". Le parti d'extrême droite participe "désormais au pouvoir dans quatre communes et au Parlement européen. Près d'un tiers des députés européens siège en effet dans des groupes d'extrême droite avec l'extrême droite*".

Et ce phénomène touche également la Belgique, côté francophone, même s'il n'y a pas de percée d'un parti d'extrême droite en tant que tel. "*Les idées et les discours ont percolé dans les partis traditionnels. Et cela, nous l'avons objectivement constaté et cela nous inquiète*", dénonce Sibylle Gioe, présidente de la Ligue des droits humains.

Rapport complet de la Ligne des droits humains 2024

"Le président du MR ne respecte pas la Charte de la démocratie mais ce n'est pas le seul parti"

La ligue des droits de l'homme base son analyse sur plusieurs outils juridiques dont la Charte de la démocratie. "*Cette charte de la démocratie comprend aussi un code éthique avec plusieurs principes : ne pas visibiliser des personnalités d'extrême droite et leur donner une espèce de respectabilité en familiarisations, en familiarisant avec eux, etc. La Charte impose aussi de ne pas tenir des discours problématiques d'extrême droite ou de même nature, ni de les répercuter [...] Et évidemment de modérer les réseaux sociaux*", rappelle Sibylle Gioe.

Sur ce point, la Ligue des droits humains pointe Georges-Louis Bouchez. "*On a pu constater de la part du président du Mouvement réformateur, une multitude d'entorses à la Charte de la démocratie, par exemple, en remettant en cause le fait que le Vlaams Belang a un programme d'extrême droite. Ou encore en remettant en cause le manque de respectabilité de Tom Van Grieken (président du Vlaams Belang) sur le plan politique*", explique la présidente de la Ligue des droits humains.

Toutefois, la Ligue observe des entorses à la Charte de la démocratie dans plusieurs partis traditionnels. Par exemple, des caricatures à caractère antisémite ont été appuyées par des figures socialistes en pleine guerre à Gaza. "*Nous avons adopté une prise de position à l'unanimité du conseil d'administration de la Ligue pour la lutte contre les discours de haine, d'où qu'il vienne et qu'il s'agisse d'antisémitisme ou de traiter les uns et les autres de barakis ou de renvoyer des députés à des origines. Nous visons tous les cas où certaines populations sont visées pour des caractéristiques de leur identité. Ces discours sont problématiques*", dénonce Sybille Gioe.

Utiliser le financement des partis comme moyen de pression

Parmi les instruments légaux, la Ligue des droits humains pointe aussi la loi sur le financement des partis, modifiée pour limiter la dotation d'un parti en cas de dérapage.

"*Cette dotation peut être limitée quand plusieurs indices concordants démontrent une hostilité manifeste de manière répétée à la Convention européenne des droits de l'homme*", rappelle Sybille Gioe.

Concrètement, la présidente de la Ligue des droits humains pointe cet exemple qui concerne tous les partis de la majorité fédérale sortante : "*lorsque vous avez la secrétaire d'Etat à la politique d'asile CD&V, avec l'aval de tout le gouvernement, y compris des forces de gauche qui s'autorisent à dire qu'elle ne respectera pas un arrêt du Conseil d'Etat qui suspend une décision discriminatoire, cela témoigne d'une hostilité manifeste à l'égard de la Convention européenne des droits de l'homme*", juge sévèrement Sybille Gioe.

L'opinion publique doit se montrer vigilante

L'opinion publique accepte-t-elle ces dérives ? Sybille Gioe ne le croit pas, malgré la montée des partis qui soutiennent les discours extrêmes dans les urnes. "*Non, parce que les gens n'ont pas voté pour nuire à l'indépendance des journalistes, les gens n'ont pas voté pour un définancement de la justice et le non-respect des décisions de justice. Les gens n'ont pas voté pour l'abolition des démocraties libérales*", conclut la Ligue des droits humains qui voit plutôt "*une mue progressive de ces démocraties libérales en un régime plus autoritaire*".

Face à cette évolution progressive, la Ligue appelle *"à une vigilance constante. Il n'y a jamais, à un moment donné, un programme qui va vous proposer purement et simplement d'en venir à un régime plus autoritaire*".

Le monde est à un tournant

A quelques jours de l'investiture de Donald Trump, la Ligue des droits humains rappelle combien "*le monde est à un tournant, à un moment charnière. On voit qu'il y a une montée des régimes plus autocratiques un peu partout*", recontextualise Sybille Gioe. "*On le voit partout en Europe, l'Italie, la Pologne, la Hongrie, la France sont sous tension*".

La ligue des droits humains en veut pour preuve un rapport d'une université suédoise qui démontrait qu'*"il y a 20 ans, seulement 46% des régimes n'étaient pas des démocraties libérales. 20 ans plus tard, on est à 73%*", argumente la présidente de la Ligue des droits humains.

Alors comment lutter pour préserver nos droits et nos démocraties ? "*La lutte contre les discours de haine s'organise de plusieurs manières et il y a des recommandations très précises du Conseil de l'Europe et des Nations unies sur cette question*", rappelle Sybille Gioe.

En la matière, la contre-argumentation des discours de haine n'est pas la panacée, car elle nécessite beaucoup de temps face aux énormités parfois balancées dans l'espace public.

"*Mais il y a aussi possibilité de faire des discours alternatifs, c'est-à-dire de parler du même sujet, mais avec un univers différent, avec des mots différents, avec une vision différente. Et ça, ce sont des recommandations qui sont faites par le Conseil de l'Europe et les Nations unies à l'égard des personnalités publiques et en particulier des représentants politiques*", lance la présidente de la Ligue des droits humains comme piste de solution.